REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VILLIERS EN BIERE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 25 mai 2020

Présents :

MM. TRUCHON, DOTHEE, CARATY, ROUX, DA-MOTA CARVALHO, HESSEMANS,

GUILLEMIN

Mmes DUSSART, BEN YELLES, BURNICHON.

<u>présentéé :</u>

Mme RICHARD donne pouvoir à Mme BURNICHON

Absent: /

secrétaire de séance : M. DOTHEE

Ouverture de la séance à 19H30 par Monsieur Gilles GATTEAU, Maire.

Monsieur GATTEAU a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus élus et installés dans leurs fonctions, et a appelé le plus âgé des membres présents, Monsieur ROUX pour procéder à l'élection du Maire et nomme 2 assesseurs : Mmes BEN YELLES et DUSSART

1. ELECTION DU MAIRE

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, Gérard ROUX a pris la présidence de l'assemblée et invite le Conseil à voter à bulletin secret pour élire le Maire.

Monsieur Alain TRUCHON, seul candidat, est élu à l'unanimité.

Monsieur Alain TRUCHON est proclamé Maire et installé immédiatement dans ses fonctions

2. NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur Alain TRUCHON, Maire, le Conseil Municipal, vu les dispositions relatives aux élections des Maires et Adjoints, notamment l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, en vertu duquel le Conseil détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,

DECIDE : de fixer à trois le nombre des adjoints de la commune de VILLIERS EN BIERE.

3. ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur Alain TRUCHON, Maire, après lecture faite de la « charte local de l'élu » et remise en main propre auprès de tous les conseillers, le Conseil est invité à procéder à l'élection des adjoints :

- Election du 1er Adjoint

Monsieur Philippe DOTHEE, seul candidat, est élu à l'unanimité, est proclamé 1er Maire Adjoint et immédiatement installé

Election du 2^{ème} Adjoint

Monsieur Gérard ROUX, seul candidat, est élu à l'unanimité, est proclamé 2^{ème} Maire Adjoint et immédiatement installé

- Election du 3ème Adjoint

Monsieur Yoann HESSEMANS, seul candidat, est élu à l'unanimité, est proclamé « $3^{\rm ème}$ Maire Adjoint et immédiatement installé

Le Maire

A. TRUCHON

Séance levée à 20 H 35

Vu par Nous, Maire de la Commune de VILLIERS EN BIERE, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de la loi du 5 août 1884.

A Villiers en Bière, le 26 mai 2020